



**COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE DE
L'AMÉRIQUE DU NORD**

Session n° 04-03 du Comité consultatif public mixte

**27 et 29 octobre 2004
Montréal, Canada**

Compte rendu sommaire¹

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE) de l'Amérique du Nord a tenu une session ordinaire les 27 et 29 octobre à Montréal (Canada), parallèlement à la réunion de la CCE intitulée Bâtir le marché des énergies renouvelables.

Dans le présent compte rendu, on décrit chaque point à l'ordre du jour, on consigne toutes les décisions prises par le Comité et on définit les mesures à prendre et les responsabilités (voir l'ordre du jour à l'annexe A et la liste de participants de l'annexe B).

On peut se procurer les comptes rendus sommaires précédents, les avis du CCPM au Conseil et les autres documents liés au CCPM en s'adressant au bureau de l'agente de liaison du CCPM ou sur le site Web de la CCE, à l'adresse <<http://www.cec.org>>.

Mot de bienvenue et introduction de la présidente du CCPM

La présidente du CCPM souhaite la bienvenue à tous les participants. Elle fournit des renseignements de base sur le CCPM aux membres du public qui ne connaissent peut-être pas très bien le Comité.

Elle fait observer que deux membres du CCPM l'ont informée qu'ils ne pourraient assister à la réunion : Jane Gardner et Gordon Lambert. Ann Bourget arrivera dans le courant de la journée.

Elle souhaite ensuite la bienvenue aux trois nouveaux membres mexicains : Carlos Rincón Valdéz, Héctor Javier Sepúlveda et Eduardo Rincón Mejía. Ils ont été nommés récemment en remplacement de Laura Silvan, Mindahi Bastida-Muñoz et Gustavo Alanís Ortega. Elle précise que Mindahi Bastida-Muñoz participe à cette réunion en tant que membre du public. Bien qu'il ne pouvait assister à cette réunion, la présidente du CCPM souhaite officiellement la bienvenue à Gordon Lambert, un nouveau membre canadien.

¹ AVIS : Le présent compte rendu a été préparé avec soin, mais les lecteurs doivent savoir que, même si les membres du CCPM l'ont approuvé, il n'a été ni révisé ni approuvé par les intervenants et ne reflète donc pas fidèlement leurs déclarations. Veuillez noter par ailleurs que l'équipement de traduction a posé certains problèmes et que certaines portions des interventions ont donc peut-être été laissées de côté.

Elle informe ensuite les membres que Manon Pépin, qui a été agente de liaison du CCPM pendant les dix dernières années, a quitté la CCE et qu'elle nous manquera beaucoup, car elle était un des « éléments moteurs » de la Commission. Le poste a été annoncé et, avant d'être comblé, il sera occupé à temps partiel par Carla Sbert.

On remet alors des plaques aux membres mexicains qui s'en vont (Mindahi Bastida assistait à la réunion et a reçu sa plaque à ce moment), et aux membres canadiens dont le mandat se termine le 31 décembre : Merrell-Ann Phare, Donna Tingley et Ann Bourget.

Adoption de l'ordre du jour provisoire

L'ordre du jour est approuvé sans aucun changement.

Présentation sur l'établissement de nouvelles orientations pour la CCE par les représentants suppléants

La présidente du CCPM présente les représentants suppléants et explique leur rôle au sein de la CCE, précisant que c'est seulement la deuxième fois en dix ans qu'ils rencontrent les membres du CCPM en public. Elle explique en outre que la présidente du CCPM assiste pour sa part à toutes les réunions des représentants suppléants.

La représentante suppléante canadienne (qui préside le Comité en 2004–2005) fait la présentation. Elle remercie elle aussi les membres du CCPM qui s'en vont. Ils ont dû consacrer beaucoup de temps aux travaux du Comité, et elle apprécie leur dévouement. À propos des membres canadiens, elle rassure le Comité en précisant qu'on est en train de choisir des remplaçants.

Elle présente ensuite un rapport d'étape sur les travaux d'établissement des nouvelles orientations énoncées dans la Déclaration de Puebla : information nécessaire à la prise de décisions, renforcement des capacités et travaux consacrés aux liens entre commerce et environnement, notamment au paragraphe 10(6). Elle ajoute que les obligations définies dans l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), comme le processus de communication des citoyens, demeureront des éléments clés du mandat de la CCE.

Elle explique que, parce que chacun des nouveaux thèmes est de portée très générale, ces derniers mois, les représentants suppléants ont surtout cherché à bien comprendre les objectifs à long terme dans ces domaines, ce qui peut être fait d'ici trois à cinq ans et quels projets il faut mettre en œuvre pour les atteindre. Cet exercice a permis aux représentants suppléants d'établir des objectifs et de planifier des activités. C'est maintenant le moment de solliciter les commentaires des membres du CCPM et du public.

À l'aide d'un document PowerPoint (que le public peut voir lui aussi), elle présente chacun des trois nouveaux thèmes. Elle explique ensuite que l'objectif visé ne consiste pas à « tourner la page » sur toutes les activités de la CCE, mais plutôt de mettre l'accent

sur l'aspect coopératif du programme. À mesure que les nouvelles activités seront mises en œuvre, les activités en cours prendront fin progressivement, s'il y a lieu. Elle précise qu'en fait, un grand nombre des projets en cours vont dans le sens des trois nouvelles priorités. Le CCPM cherche à réitérer ses objectifs stratégiques.

Le représentant suppléant mexicain ajoute qu'une partie des travaux qui seront entrepris durant les jours à venir porteront sur l'élaboration d'une stratégie de communication relative aux travaux de la CCE, qui constitue un élément important du nouveau Plan stratégique destiné à mieux sensibiliser le public à la CCE à l'échelle locale, régionale et nationale.

Le représentant suppléant américain insiste sur l'importance de la participation du public et de la transparence, précisant que son pays essaie de lancer ce nouveau programme dans un esprit de transparence, en travaillant en collaboration avec les parties intéressées afin d'établir une vision commune.

La présidente du CCPM demande ensuite aux représentants suppléants de dire quel type de contribution du CCPM et du public serait la plus utile à ce stade-ci.

Les représentants suppléants répondent qu'il serait particulièrement utile de recueillir les commentaires des membres du public et du CCPM à propos des questions suivantes :

- Existe-t-il des domaines liés au commerce qui pourraient ne pas s'inscrire dans le cadre des trois priorités (de nouveaux secteurs de programme)?
- Compte tenu du budget limité, quel est le meilleur moyen de passer du programme de travail actuel au nouveau? Qu'est-ce qui fonctionne et qu'est-ce qui ne fonctionne pas?
- Commentaires utiles à l'élaboration de la stratégie de communication — quels sont les enjeux importants pour la société?
- Quelles sont vos priorités — qu'est-ce qui doit être fait à tout prix?

La présidente du CCPM sollicite ensuite les commentaires des membres du Comité et du public. En voici un aperçu :

- Le Plan opérationnel n'est pas le seul élément qui doit être révisé — il faut aussi renforcer et améliorer les liens entre le Conseil, le CCPM et le Secrétariat. C'est ce qu'indiquait clairement le rapport du Comité d'examen décennal de l'application de l'ANACDE (CEDAA).
- Il n'appartient pas à la CCE de renforcer les capacités des gouvernements. Ceux-ci disposent déjà des capacités nécessaires. La CCE devrait être un instrument permettant de sensibiliser les petites entreprises, les ONG, les spécialistes et les membres de la société civile et de les faire participer au renforcement des capacités. C'est aux gouvernements d'ajouter de la valeur au travail de la CCE — et non l'inverse.
- Il n'est pas approprié d'axer le renforcement des capacités uniquement sur le Mexique. Aux États-Unis, nous avons également besoin de renforcer nos

- capacités, notamment la capacité des populations autochtones à participer aux décisions de nature environnementale et à l'examen des problèmes frontaliers.
- Aujourd'hui, vous n'entendez que des commentaires préliminaires. Vous devez vous adresser à un plus grand nombre de gens. L'année 2005 pourrait servir d'année pilote. Nous avons besoin du leadership du directeur exécutif.
 - Il faut axer les travaux sur les ressources partagées, comme l'air et l'eau. C'est notre raison d'être.
 - Quelle place ces trois priorités réservent-elles aux populations autochtones?
 - Nous devons améliorer les relations entre le Secrétariat à l'environnement et aux ressources naturelles (Semarnat) et les ONG mexicaines. Par exemple, un grand nombre de problèmes épineux sont causés par le développement des gisements de gaz en Basse Californie. Nous devons communiquer.
 - Qu'est-il advenu du rapport sur le maïs présenté en vertu de l'article 13? Nous avons tous travaillé fort à sa rédaction. Le public croit que les gouvernements ne respectent pas leurs engagements. Nous avons obtenu ce rapport, mais grâce à une « fuite ». Ce n'est pas normal.
 - Les rapports *À l'heure des comptes* sont très importants et il faudrait continuer à les produire. Ils illustrent bien l'importance de la communication d'information entre nos trois pays.
 - Les questions touchant les populations autochtones et les droits de ces derniers ne sont pas du tout abordées. Il s'agit à l'évidence d'un enjeu nord-américain. Ce sont ces gens-là qui ont beaucoup souffert des effets du développement de l'Amérique du Nord.
 - Qu'en est-il du paragraphe 10(6)? Nous n'obtenons aucune information.
 - Le rapport du CEDAA contenait des recommandations claires demandant qu'on réduise les tensions observées dans le cadre des processus mis en œuvre en vertu des articles 14 et 15 — va-t-on concrétiser ces recommandations dans le cadre du processus de planification stratégique?

Les représentants suppléants formulent d'autres observations :

- Tout le monde convient que la communication avec le public constitue une priorité absolue et qu'il faut mettre l'accent sur les populations autochtones et le secteur privé (notamment les petites entreprises).
- Le Mexique a des besoins précis, et le Canada et les États-Unis ont leurs propres problèmes à régler.
- Nous sommes trois pays producteurs de gaz naturel. Nous devons collaborer afin de maximiser les avantages pour l'environnement.
- Cette semaine, le Mexique publiera un rapport traitant de l'impact sur l'environnement de la pêche dans le golfe du Mexique qui, selon moi, contient de bonnes nouvelles.
- Le renforcement des capacités donne l'occasion à la CCE d'élaborer un plan exhaustif portant sur les liens entre commerce et environnement et sur les polluants et la santé, et d'encourager d'autres institutions à y contribuer.

- Oui, les frontières sont importantes — et un grand nombre de travaux sont en cours dans ce domaine — beaucoup plus, par exemple, pour la région du Chiapas. Nous devons appliquer ce cadre à d'autres domaines.
- À propos des populations autochtones — il existe un plan de renforcement des capacités et nous devons veiller à ce qu'elles y soient intégrées.
- Si, lorsque nous déterminons les domaines d'intervention qui nous semblent les plus importants dans le cadre du secteur de programme relatif à l'environnement, à l'économie et au commerce, certaines questions liées aux populations autochtones sont pertinentes, nous demanderons au CCPM de nous aider à établir les liens nécessaires.
- À propos des technologies de gestion de l'information — l'objectif visé consiste à élaborer un cadre pour les secteurs locaux, étatiques, nationaux et autres, de sorte que l'information soit à la fois accessible et compatible.
- Je suis d'accord avec la théorie selon laquelle il s'agit d'une année pilote dans le cadre d'un processus évolutif.
- Nous continuons à solliciter les conseils du CCPM à propos des populations autochtones. Quelle place occupe la CCE? Comment pouvons-nous appuyer les processus existants (p. ex., l'accession à l'autonomie gouvernementale au Canada) grâce au renforcement des capacités?
- Dans l'esprit des dispositions du paragraphe 10(6), nous essayons d'établir des liens avec la Commission du libre-échange.
- Nous n'avons pas oublié les recommandations du rapport du CEDAA à propos des articles 14 et 15 — nous ne « quittons pas le ballon des yeux ». Il s'agit d'une obligation importante énoncée dans l'ANACDE.

Rapport des représentants des comités consultatifs nationaux et gouvernementaux

La représentante du Comité consultatif national (CCN) américain passe brièvement en revue certaines des questions abordées lors de la dernière réunion du Comité. Les membres du CCN sont particulièrement encouragés par le changement d'orientation — la convergence des priorités en matière de commerce et de protection de l'environnement. Dans le passé, la CCE a servi de mécanisme d'entraînement. Aujourd'hui, il s'agit d'un triangle à la pointe duquel on trouve le commerce et l'environnement, et l'information nécessaire à la prise de décisions et le renforcement des capacités remplissent le haut du triangle. La planification devrait se faire dans ce contexte-là. Le commerce et l'environnement ne présentent pas les mêmes caractéristiques que les deux autres priorités. Si le CCN américain ne peut pas examiner de documents, il est trop tôt et difficile pour lui d'apporter sa contribution. Il sera important d'établir clairement les objectifs visés. On peut notamment former des partenariats dans le cadre desquels les travaux pourront être délégués. Par ailleurs, le CCN américain donnera des conseils sur la façon de faire participer l'industrie et les spécialistes aux travaux de la CCE. Tant que nous ne disposerons pas d'un plan stratégique plus exhaustif, nous ne pourrons pas commenter l'évaluation, même si cela est très important. Enfin, elle souligne à quel point il est important de publier le rapport sur le maïs préparé en vertu de l'article 13.

Le président du Comité consultatif gouvernemental (CCG) américain salue l'engagement qui a été pris d'améliorer le processus — c'est-à-dire de faire les choses dont nous parlions depuis longtemps. Il reconnaît qu'il est vraiment difficile d'opérer une transition tout en continuant d'administrer les programmes. Lors de leur dernière réunion, les membres du CCG américain ont examiné comment on pourrait stimuler la participation des secteurs privé et public aux travaux de la CCE. Nous pensons qu'il faut passer plus de temps à élaborer la stratégie quinquennale, puis veiller à ce que les activités planifiées correspondent aux objectifs établis. Il dit avoir apprécié le fait que le directeur des programmes ait participé à la dernière réunion du CCG. Le comité appuie les trois priorités. Le Plan stratégique devrait lui aussi traiter des questions qui sont au cœur de l'analyse des liens entre commerce et environnement, par exemple : promotion de combustibles propres, évaluation des effets des centrales électriques sur l'environnement, gestion de l'eau, et gestion, traitement, stockage et élimination des déchets dangereux. Dans le cadre du renforcement des capacités, le Comité recommande qu'en 2005, le Plan opérationnel de la CCE comprenne un examen approfondi de l'information dont on dispose pour élaborer une stratégie de renforcement des capacités. Il recommande en outre aux États-Unis d'appuyer la création d'un projet modèle de renforcement des capacités à la frontière américano-mexicaine. En ce qui concerne l'information nécessaire à la prise de décisions, la normalisation des données environnementales à l'échelle de l'Amérique du Nord est un objectif constructif. La CCE devrait s'inspirer de ses rapports annuels et des rapports sur l'état de l'environnement.

La CCG américain appuie le secteur privé, les ONG, les spécialistes et les autres institutions et entités qui veillent à la concrétisation des trois priorités. En outre, à la demande de l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement des États-Unis), les membres du Comité envisagent d'organiser une réunion avec les représentants des secteurs public et privé, en vue d'établir un cadre et de déterminer avec quels partenaires il est possible d'élaborer une stratégie de renforcement des capacités pour la CCE. Nous réalisons qu'il faut pour cela faire approuver le financement au préalable et entreprendre de nombreuses activités de planification.

Le président du CCN canadien rappelle à quel point son comité apprécie les travaux que le CCPM a entrepris ces dix dernières années en vue de solliciter la participation du public. Il se dit enthousiaste à propos du prochain atelier consacré aux marchés des énergies renouvelables, qui est un thème intéressant de nombreux intervenants. Il précise qu'après la réunion de Puebla, le comité a rédigé un avis appuyant le rapport du CEDAA et demandant qu'on mette en œuvre la plupart des recommandations. Dans cet avis, il exhorte en outre le gouvernement du Canada à faire participer plus activement les autres provinces et territoires. À propos des futures orientations, le Comité produira un avis en novembre. Lors de leur réunion (tenue en même temps que la réunion en question), les membres du comité ont décidé d'accorder la priorité aux domaines du commerce, des finances et de l'environnement, et de se préparer en vue de la session du Conseil prévue à Québec en juin. Enfin, en tant que père et que politicien, il commente les travaux de M^{me} Buka et du Conseil consultatif d'experts sur la santé des enfants et l'environnement, précisant ceci : « S'il existait un seul programme administré par la CCE, ce devrait être le

programme relatif à la santé des enfants et l'environnement. Je crois fermement que, si nous parvenions à régler ces problèmes, nous pourrions en régler bien d'autres. »

Discussion relative aux nouvelles orientations de la CCE

La présidente du CCPM rappelle aux membres du public que cette information va permettre au CCPM de rédiger un avis au Conseil à propos des trois priorités. Elle les informe que le CCPM se réunira à huis clos avec les représentants suppléants plus tard dans la journée, et préparera un rapport préliminaire à propos de cette discussion. Elle sollicite ensuite leurs commentaires.

1. Information nécessaire à la prise de décisions

Commentaires des membres du public et du CCPM :

- Nous avons besoin de recueillir des données en temps réel. Souvent, les données environnementales ne sont pas à jour.
- L'information devrait être accessible à un public non spécialisé et facile à comprendre.
- Je tiens à dire que je crains qu'on ne tienne pas compte des connaissances traditionnelles des populations autochtones. J'ai peur que la formulation du but exclue expressément ce vaste ensemble de connaissances. Il faudrait accorder la même importance à la collecte et à l'utilisation des connaissances traditionnelles qu'à celles des connaissances scientifiques.
- J'ai du mal à comprendre le cadre global du plan stratégique. J'examine chaque objectif, mais je ne peux pas déterminer comment, au terme des cinq ans, nous saurons lesquels nous avons atteints. Nous n'avons aucune méthode ni aucun outil d'évaluation. Les critères d'analyse auraient dû être établis dès le départ.
- Il me semble que l'information est extrêmement détaillée, ce qui est très bien car on tient compte à la fois de la conception des systèmes d'information et de leur maintenance, ainsi que de la façon de communiquer avec ceux qui sont susceptibles d'utiliser cette information pour prendre des décisions.
- Il est important de reconnaître le double rôle des spécialistes, qui sont à la fois producteurs et utilisateurs d'information. On doit se poser des questions, par exemple : la CCE va-t-elle devenir un centre de renseignements? Va-t-elle recueillir des données ou intégrer l'information existante? Les lacunes en matière d'information vont-elles être identifiées? La CCE va-t-elle servir d'intégrateur et d'administrateur de l'information, afin de la rendre accessible aux utilisateurs qui en ont besoin pour prendre des décisions?
- Il faut que l'information soit basée sur des faits et scientifiquement exacte. Certaines décisions sont prises à partir de suppositions. D'autres types de données sont importantes mais, en fin de compte, nous devons nous fier à celles qui sont indiscutables.
- Nous avons besoin d'information provenant de tous les secteurs. Il faudrait tous les inviter clairement à participer.

- Notre organisation se consacre à la collecte d'information sur l'environnement. Il est bon d'apprendre qu'on envisage le renforcement des capacités, [mais] la collecte de données environnementales fait partie de cet effort. Je pense que nous devrions créer un groupe interdisciplinaire chargé de renforcer les capacités au sein des trois pays. Nous serions ainsi sur la même longueur d'onde. Les besoins de chaque pays sont peut-être différents, mais nous visons globalement les mêmes objectifs. Nous devons commencer à travailler avec des supports électroniques. Il faut utiliser l'information qui existe déjà et créer des banques de données accessibles à tout le monde.
- Il est impératif d'intégrer les connaissances des Autochtones, mais aussi celles des collectivités. Notre expérience nous a appris que, lorsque les recherches sont entreprises en collaboration avec les groupes communautaires, les gens se présentent puis repartent sans avoir partagé quelque information que ce soit. Il faut que les collectivités deviennent des partenaires pour la fourniture et l'utilisation d'information.
- Je suis très inquiet à propos de la priorité n° 1. Je ne la comprends pas. Je ne sais pas ce qu'on entend par « utile ». Qu'entend-on par « faciliter »? Parle-t-on des membres du public ou seulement des gouvernements? Ce sont souvent les membres des collectivités qui savent ce qui se passe. La science n'est qu'une des formes de la connaissance. L'information ne constitue qu'un élément du processus décisionnel. Que fait-on du principe de précaution, par exemple?
- Le processus de renforcement des capacités au sein de la CCE est en train de s'essouffler — on a supprimé le FNACE. Qu'est-ce que tout cela signifie?
- Bien sûr, nous avons besoin d'information pour prendre des décisions. Mais de quel type d'information? Il faut qu'elle provienne de tous les niveaux de la société et des gouvernements. Je m'inquiète du fait que ce à quoi le public a accès n'est pas toujours facile à comprendre, et qu'il n'a pas toujours la possibilité d'influer sur la prise de décisions.
- À une époque bien sombre pour l'environnement aux États-Unis, le CCPM a un rôle important à jouer : il doit veiller à ce que les représentants suppléants soient toujours « dans le feu de l'action ». Il faut que les travaux de la CCE produisent des résultats — et ne conduisent pas seulement à l'élaboration de points de discussion. Est-ce que c'est au CCPM de demander continuellement ce que la CCE est en train de faire? Il faut faire un test — en évaluant de quelle façon le processus permet d'aller de l'avant en matière de protection de l'environnement.
- Le CCPM est un peu la « conscience » de la CCE. Quelles sont ses sources d'information? Nous devons être certains de la fiabilité de l'information recueillie. Comment procéder? On pourrait citer comme exemple le rapport sur le maïs : qu'advient-il de l'information et des résultats de notre dur labeur? Sont-ils manipulés? Allons-nous voir un jour le produit fini? Il n'y a aucune transparence et l'information n'est pas communiquée. Il est difficile d'avoir confiance lorsqu'une telle situation survient alors que nous essayons de fournir des conseils sur l'information la plus appropriée pour la prise de décision.

2. Renforcement des capacités

Commentaires des membres du public et du CCPM :

- Nous devons appliquer à d'autres frontières (par exemple, avec le Guatemala) ce que nous avons appris à propos de la frontière américano-mexicaine. Le Mexique ne devrait pas être un pays qui se contente de bénéficier des activités axées sur le renforcement des capacités. Le Mexique a beaucoup à offrir, par exemple en matière de protection de la biodiversité.
- Nous ne devrions pas chercher uniquement à renforcer les capacités des gouvernements.
- La terminologie utilisée pour l'énoncé des objectifs n'est pas claire. Qu'entend-on par « renforcer progressivement »? Quel est l'objectif ultime du renforcement? Comment saurons-nous que nous avons atteint nos objectifs s'ils ne sont pas définis à l'avance?
- Qu'entend-on par « région géographique donnée »? S'agit-il d'un code? Nous sommes censés traiter de questions qui préoccupent l'ensemble des Nord-Américains.
- L'importance accordée à la société civile dans le but ne se retrouve pas dans les objectifs.
- Un des sujets à étudier est la priorité accordée au Mexique. Chacun des trois pays a ses points forts et ses problèmes à régler. Aux États-Unis, nous avons de la difficulté à faire appliquer la réglementation environnementale. Nous devons tous renforcer nos capacités, et nous pouvons apprendre les uns des autres.
- Il devrait exister un lien entre la priorité accordée à l'information et le renforcement des capacités en ce qui concerne l'intégration des groupes autochtones et communautaires. Les collectivités autochtones peuvent désigner des domaines précis dans lesquels elles pourront établir des priorités en matière de renforcement des capacités.
- Étant donné que le FNACE a été supprimé, je propose l'établissement d'un réseau de base composé de groupes communautaires de nos trois pays, ce qui stimulerait le renforcement des capacités; ces groupes pourraient ensuite se subdiviser et former des partenariats avec d'autres intervenants.
- Je ne comprends pas ce que signifie le deuxième objectif proposé. [Il semble que ce ne soient] que des mots. Est-ce qu'il signifie qu'il faut améliorer les capacités de formation? Nous ne savons tout simplement pas ce que ces mots-là veulent dire. Cet objectif est trop flou pour être commenté.
- Le problème tient au fait que les ingénieurs qui travaillent aujourd'hui n'ont jamais appris quoi que ce soit à propos du changement climatique, et ne tiennent pas compte des ondes de tempête ou de l'augmentation du niveau des océans. Il faut travailler avec les établissements d'enseignement qui forment actuellement des ingénieurs afin qu'ils intègrent le changement climatique à leurs programmes. Des consultants du Nouveau-Brunswick nous disent que ces enjeux ne nous concernent pas.
- La CCE devrait s'appuyer sur l'expérience passée des universités qui travaillent avec les collectivités. Nous avons connu des succès dans les régions frontalières. Par ailleurs, il faut inclure l'ensemble de la collectivité : spécialistes, secteur privé, populations autochtones, ONG locales, etc. Ensuite, la CCE doit examiner

- de quelle façon elle peut mesurer l'efficacité de la participation communautaire. Comment peut-on savoir quand les choses fonctionnent exactement comme elles le devraient?
- La CCE devrait solliciter la collaboration d'organisations effectuant des recherches similaires aux siennes. Par exemple, un groupe réunissant des scientifiques et des universitaires du Nord-Est des États-Unis (le *Consortium for Atlantic Regional Assessment*) effectue des recherches sur le changement climatique et l'utilisation des terres. Il s'agit bien là de renforcement des capacités. La CCE devrait se tourner vers des organisations comme celle-ci. Nous nous sommes adressés à la CCE, sans grand succès. Le CCPM devrait inciter la CCE à agir en ce sens.
 - [Tout] doit être pratique : comment savoir quand les objectifs établis ont été atteints? En l'absence du FNACE, comment les groupes communautaires vont-ils participer au processus? Le FNACE était un outil exceptionnel pour le renforcement des capacités. Désormais [vous] allez devoir mettre en place une nouvelle structure.

3. Liens entre commerce et environnement - paragraphe 10(6) de l'ANACDE

Commentaires des membres du public et du CCPM :

- Quels sont les concepts associés au commerce et à l'environnement (développement, croissance et conservation)? Dans les régions frontalières, il faut mettre en place une infrastructure dans certains domaines, par exemple les énergies renouvelables. Nous devons déterminer les mesures précises qui permettront de produire une énergie et des combustibles à la fois propres et concurrentiels.
- L'énergie est essentielle à nos trois pays. Il est important de ne pas invoquer la protection de l'environnement pour mettre un frein au libre-échange. Nous devons protéger l'environnement, mais pas nous en servir comme d'un obstacle au libre-échange.
- Il faut tenir compte des études d'impact environnemental. Par exemple, le développement du tourisme n'est pas nécessairement « écologique ».
- Il faut intégrer les produits et services écologiques, par exemple l'échange de droits d'émissions de carbone. Dans le domaine de l'écotourisme, cela aidera à mieux comprendre les avantages et les effets de celui-ci à l'échelle locale.
- La biodiversité n'est pas quelque chose qu'on « utilise » — nous devrions essayer de la préserver et d'en assurer la durabilité.
- Le but ne mentionne pas l'apport de la main-d'œuvre. Les membres des collectivités subissent deux effets néfastes : dans leur milieu de travail, et au sein de leur collectivité de résidence. Il faut également tenir compte de la salubrité de l'environnement et des répercussions sociales.
- Il faut promouvoir les systèmes d'échange de droits d'émission de carbone.
- Il faut promouvoir le développement du tourisme comme outil de développement durable. Lorsqu'il est bien géré, il peut mener au renforcement des capacités. Il

- faut faire participer les collectivités, de sorte qu'elles ne soient pas « écrasées » par le développement touristique.
- But proposé : comment de tels objectifs peuvent-ils générer des avantages mutuels? Il faudrait accorder la priorité aux collectivités touchées; sinon, comment peut-on mesurer les avantages générés? De plus, je crois aussi qu'il faudrait faire participer la main-d'œuvre. L'objectif 1 proposé devrait être divisé en sous-éléments. Il faut étudier la possibilité d'adopter des approches axées sur les mécanismes du marché, donner des exemples de ce que cela signifie et analyser l'impact de la suppression des barrières commerciales. L'intention est là, mais les promesses qui sont faites ne vont pas dans la bonne direction.
 - Comment pourrait-on faire participer le public à un débat relatif aux effets du commerce? La Commission du libre-échange n'a pas engagé de dialogue public à ce sujet.
 - Qu'entend-on par « l'économie »? Il y a de nombreuses économies. Faut-il évaluer ces différentes économies? Vous obtiendrez des résultats différents selon vos priorités.

Présentation du Comité consultatif d'experts de la CCE sur la santé des enfants et l'environnement

La présidente du CCPM invite Irena Buka, présidente du Comité consultatif d'experts sur la santé des enfants et l'environnement, à faire une présentation. Elle informe les membres que le mandat du Comité a pris fin en septembre et que, parce que le CCPM s'intéresse de très près aux travaux de la CCE sur la santé des enfants et l'environnement, il est important que les gens soient au courant de l'évolution de ces travaux. Elle fait observer par ailleurs que le Comité a présenté un avis détaillé au Conseil, qu'on peut consulter sur le site Web de la CCE à l'adresse <www.cec.org>.

M^{me} Buka rend compte des activités qui ont été menées dans le cadre du Programme de coopération sur la santé des enfants et l'environnement de la CCE, notamment celles du Comité consultatif d'experts. Le Comité a participé directement à plusieurs de ces activités, notamment à l'établissement d'indicateurs de la salubrité de l'environnement des enfants, à la surveillance de l'asthme, à l'évaluation économique de cette maladie, à l'élaboration de méthodes d'évaluation du risque, afin de tenir compte de la vulnérabilité des enfants et de la présence de plomb dans les produits de consommation. Voici quelles ont été les autres activités du Comité : il a cherché à améliorer la formation des professionnels de la santé à propos des effets de l'environnement sur la santé des enfants; il a préparé le rapport spécial sur les produits toxiques et la santé des enfants, dans le cadre de la série *À l'heure des comptes*; il a participé au programme de gestion rationnelle des produits chimiques; il a participé aux travaux du Groupe de travail sur la qualité de l'air et à l'examen biennal du Programme de coopération.

Elle fait observer que, lorsqu'il prend des décisions, le Comité considère toujours la santé des enfants comme un aboutissement et que, pour conserver cette approche, il accorde la priorité à la santé des enfants et transmet des avis constructifs au Conseil.

Elle poursuit en présentant un aperçu très complet des nouveaux problèmes qu'on observe en ce qui concerne la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord, et explique de façon convaincante le rôle de supervision que doivent jouer la CCE et un comité consultatif d'experts. Elle passe ensuite en revue le contenu de l'Avis du Comité au Conseil n° 04-02, intitulé : « Poursuivre les travaux relatifs à la santé des enfants et à l'environnement au sein de la Commission de coopération environnementale » (*Continuing the work on children's health and the environment within the Commission for Environmental Cooperation*), daté du 29 septembre 2004, ainsi que la lettre datée du 30 septembre 2004.

Elle conclut ainsi : « L'avenir de notre planète dépend de l'état de santé de nos enfants. Nous devons avoir le courage de prendre les mesures nécessaires pour les protéger. »

Commentaires/questions des membres du CCPM et du public :

- Quel est le risque le plus important que courent les enfants aujourd'hui? Réponse : cela dépend de l'endroit où ils vivent. Nous devons voir plus loin que les problèmes individuels, et adopter une perspective nord-américaine. La qualité de l'air est un bon exemple.
- La question fondamentale est la suivante : « Que sommes-nous en train d'améliorer? Améliorons-nous la santé de la population? » L'intervenant fait référence à l'étude de la CCE sur la qualité de l'air à Ciudad Juárez/El Paso. Réponse : les seuils établis sont trompeurs. En fait, plus le niveau de pollution est élevé, plus les personnes sont touchées, mais c'est également le cas lorsque ce niveau est moins élevé.
- Dans le cadre de deux des nouvelles priorités de la CCE (renforcement des capacités et étude des liens entre commerce et environnement), quels sont les éléments clés qui garantiraient la salubrité de l'environnement des enfants? Réponse : un renforcement majeur des capacités de formation et de recherche des professionnels de la santé. Voici dans quel domaine il est impératif d'apporter des changements : la formation des travailleurs de première ligne, visant à éduquer les parents et les enfants, peut avoir des résultats étonnants. En ce qui concerne les liens entre commerce et environnement, nous devons élaborer un ensemble de politiques favorisant une surveillance continue. L'absence d'un organisme chargé d'une surveillance systématique et d'un suivi de ses travaux sous forme d'études de cohorte nuira à la progression de nos connaissances.
- Y a-t-il une différence importante entre les méthodes de collecte de données des différents pays — souci de cohérence? Réponse : oui, et il s'agit là d'un autre domaine dans lequel les nouvelles priorités de la CCE seraient adaptées à un programme sur la santé des enfants, grâce à la promotion de la compatibilité des données.
- Je suis avocate spécialiste de l'environnement et mère de famille. C'est le fait d'être mère qui me pousse à faire mon travail d'avocate; j'apprécie donc votre présentation au plus haut point.

Discussion de la possibilité de donner un avis au Conseil sur la nouvelle orientation de la CCE

La présidente du CCPM dit que, puisque de nombreuses questions ont été soulevées pendant la discussion publique, ce point est reporté à plus tard au cours de la réunion, ce qui laisse du temps aux membres pour assimiler l'information. Les membres sont d'accord (voir ci-après).

Discussion sur le conflit d'intérêts inhérent à l'ANACDE

La présidente du CCPM demande à un membre du groupe de travail du CCPM sur le processus de communications des citoyens d'expliquer le problème au CCPM et au public. Le membre explique que, comme convenu par le CCPM, on a retenu les services d'un consultant pour examiner la question. La question du conflit d'intérêts a été soulevée dans le contexte du processus de communications des citoyens défini aux articles 14 et 15 de l'ANACDE et des membres du public et le CCPM ont dit à de nombreuses reprises qu'elle pouvait être une source de tension. Divers rapports commandés par la CCE, notamment le récent rapport du CEDAA et le rapport sur les enseignements tirés de l'examen historique des communications des citoyens, préparé par le CCPM, ont également fait état de ce problème. Le CCPM estimait qu'il était important d'analyser l'ANACDE, sur le plan administratif et pour déterminer les dispositions qui pourraient donner lieu à des conflits d'intérêts, déterminer ce qu'on peut faire pour minimiser les répercussions de ces conflits sur les structures de la CCE. Elle passe ensuite en revue les principales conclusions du rapport.

Le CCPM convient des étapes suivantes :

- Discuter de cette question plus tard dans la journée, lors d'une séance à huis clos avec les représentants suppléants et fournir une copie du compte rendu.
- Lancer une demande de commentaires en vue d'une consultation publique qui se déroulera sur une période de 30 jours.
- Au besoin, rédiger un avis au Conseil assorti de recommandations.

On convient également que ces activités devraient être exécutées sous la supervision du Groupe de travail du CCPM sur le processus de communications des citoyens et qu'elles devraient être terminées d'ici la fin de décembre 2004, soit avant le départ des membres canadiens du CCPM qui connaissent le mieux la question (Merrell-Ann Phare et Donna Tingley).

Priorités et réunions du CCPM en 2005

Cette réunion étant la dernière que tiendra le CCPM en 2004, la présidente rappelle aux personnes présentes qu'il faut fixer les priorités pour 2005 de manière à ce qu'on puisse les intégrer au prochain plan opérationnel de la CCE. Lors de la dernière session du CCPM, qui s'est tenue à Puebla, on a examiné quelques suggestions :

1. Inclure le secteur privé aux activités de la CCE dans le domaine des technologies environnementales;
2. Solutions visant à accroître le financement de la CCE;
3. Troisième Symposium nord-américain sur l'évaluation des effets environnementaux du commerce (prévu à l'automne 2005);
4. Participation des peuples autochtones aux travaux de la CCE.

Elle mentionne en outre que le CCPM avait informé le Conseil qu'on allait examiner plus avant la question de la modification de l'ANACDE et que le CCPM déterminerait s'il est justifié de tenir un atelier sur cette question.

Le budget actuel du CCPM permet d'organiser trois réunions par année. La session du Conseil de 2005 aura lieu à Québec, au Canada, dans la semaine du 20 juin. Habituellement, le CCPM tient une réunion au printemps, une autre en juin et une dernière à l'automne. Compte tenu de la nécessité de tenir les réunions dans chacun des trois pays à tour de rôle, la réunion du printemps 2005 devra se tenir au Mexique ou aux États-Unis. Le CCPM peut également décider d'organiser sa réunion de l'automne à la même période que le troisième symposium sur le commerce et l'environnement. On ne sait pas encore où ce symposium se déroulera, mais il est probable que ce soit au Canada.

On convient que le président du CCPM pour 2005 et le Secrétariat détermineront le programme en fonction de ces quatre priorités.

Nota : il faudra peut-être examiner les recommandations du rapport sur le maïs et envisager la possibilité de formuler un avis.

Le membre canadien du CCPM provenant de Québec dit qu'elle souhaite que les anciens membres du CCPM participent à la session du Conseil en juin 2005.

Suivi : présidente du CCPM, Secrétariat

Suivi du CCPM

a) Examen des réponses aux avis et aux lettres du CCPM

La présidente du CCPM dit aux participants que le Conseil n'a pas répondu aux avis et lettres suivants :

- Avis n° 03-04 : La gestion écologique et le suivi des déchets dangereux destinés à l'élimination finale et des matières et déchets dangereux destinés à la récupération ou au recyclage, daté le 18 novembre 2003
- Lettre concernant le Symposium sur le maïs et la biodiversité de la CCE, datée le 13 avril 2004
- Avis n° 04-01 : Concrétisation de la participation à long terme des populations autochtones, daté le 10 septembre 2004
- Avis n° 04-02 : Futures orientations de l'ANACDE, daté le 11 août 2004

- Avis n° 04-03 : Examen de l'application de la résolution du Conseil n° 00-09, daté le 22 août 2004

Un membre du CCPM exprime sa déception relativement à la décision du gouvernement du Mexique de remplacer un membre autochtone et ce, malgré l'avis n° 04-01 sur la participation des populations autochtones, le gouvernement du Mexique a décidé, récemment, de remplacer un membre autochtone. La présidente du CCPM accepte de discuter de cette question avec les représentants suppléants lors de la séance à huis clos plus tard au cours de la journée.

Suivi : Présidente du CCPM

b) Examen du plan de communication du CCPM

La présidente du CCPM dit que le Comité respecte l'échéancier de mise en œuvre de son plan de communication. Elle rappelle à deux membres qu'ils leur reste deux articles à rédiger et signale que le Service des communications du Secrétariat a offert son aide à cet égard.

Elle encourage les nouveaux membres du CCPM à participer à l'élaboration du plan de communication de 2005, afin de rehausser le profil de la CCE et de donner une plus grande visibilité au CCPM.

Un autre membre propose d'inviter des journalistes à assister aux sessions du CCPM, précisant qu'il s'agit d'une façon économique de mieux faire connaître le Comité.

Suivi : membres du CCPM, Secrétariat

La présidente du CCPM signale que le quorum n'est plus atteint. Pour qu'il y ait quorum, il faut que trois membres de chaque pays soient présents; or deux des quatre membres des États-Unis sont partis plus tôt que prévu.

Rapport du Secrétariat de la CCE présenté par le directeur exécutif

La présidente du CCPM présente le directeur exécutif de la CCE, qui décrit les activités menées depuis la session du Conseil de juin 2004. Voici les points saillants de son exposé :

- Préparation du plan opérationnel 2005–2007, qui sera axé sur les trois nouvelles priorités, et planification du calendrier des activités de programme courantes.
- Le 10^e dossier factuel de la CCE (Molymex II) a été rendu public.
- On a entrepris l'élaboration d'un PARNA sur le lindane. Le Mexique a annoncé son intention d'élaborer et d'exécuter un programme d'élimination complète du lindane.
- Demande de communications sur le commerce et l'environnement, plus particulièrement les liens avec les investissements et la croissance en Amérique

- du Nord, en vue du Troisième Symposium nord-américain sur l'évaluation des effets environnementaux du commerce, qui se tiendra à l'automne 2005.
- Rétablissement d'un protocole d'entente signé entre la CCE et le Conseil canadien pour le commerce international, CONCAMIN et le *US Council for International Business* pour chercher leur soutien afin de travailler étroitement avec leurs collègues mexicains à encourager les projets qui appuieraient les priorités définies dans la Déclaration de Puebla
 - Initiative communautaire de conservation des tortues marines dans la localité de villégiature de Ixtapa-Zihuatanejo et production d'une vidéo.

Le directeur exécutif explique ensuite les changements découlant de la Déclaration de Puebla et décrit le processus de planification. Le Secrétariat s'attache à préparer des documents en vue des réunions mensuelles des représentants suppléants. Des ébauches de plan sont déjà prêtes pour chaque priorité; elles définissent les objectifs à atteindre dans chaque secteur d'activité. Les représentants suppléants tiendront leur prochaine réunion les 6 et 7 décembre prochains à Mexico. À cette occasion, on passera en revue l'ébauche du plan stratégique et les modèles de descriptions de projet et on tentera de déterminer les coûts connexes.

On présente ensuite la vidéo sur le projet de conservation des tortues marines.

La présidente du CCPM sollicite ensuite les commentaires des membres du Comité. Les membres font les observations suivantes :

- Notre capacité à faire participer le public diminue. On a réduit le budget du CCPM, de sorte que le Comité ne peut tenir que trois réunions cette année. Notre budget devrait être rétabli pour tenir compte au moins d'une réunion additionnelle. Une de nos responsabilités consiste à aider les ministres à communiquer avec le public.
- Nous cherchons des façons d'obtenir la participation du secteur privé, tel que l'a demandé le Conseil; cependant, nous devons travailler en étroite collaboration avec le Conseil pour éviter les chevauchements.
- Le FNACE a permis de réaliser des projets communautaires comme celui sur les tortues marines. Je trouve dommage que ce fonds ait été aboli.

La présidente du CCPM résume ensuite les discussions qui ont eu lieu à la réunion des représentants suppléants et à laquelle elle a participé, dans le cadre de l'atelier sur les ressources renouvelables :

- Tous les efforts sont faits pour diffuser le rapport sur le maïs dès que possible. (Le rapport a été rendu public le 8 novembre.)
- L'an prochain, il y aura probablement deux symposiums et on a demandé au CCPM d'y participer. Le premier aura lieu en juin, parallèlement à la session du Conseil sur l'information nécessaire à la prise de décisions. Le second, qui portera sur le renforcement des capacités et l'évaluation des besoins, se tiendra au Mexique. On pourrait demander au CCPM de s'impliquer dans l'organisation de

ces deux symposiums. La présidente du CCPM signale que cette activité pourrait cadrer avec la priorité accordée par le Comité aux travaux concernant la participation des populations autochtones et le renforcement des capacités.

Un membre du CCPM dit qu'on n'a pas encore donné suite à l'Avis au Conseil n° 04-01 au sujet des populations autochtones. Cet avis recommandait entre autres la création d'un poste permanent occupé par un membre des populations autochtones au Secrétariat. Selon ce même membre, « si la réaction est positive et qu'on embauche quelqu'un en 2005, je pense qu'on devrait ensuite accorder la priorité à l'organisation d'un symposium, en 2006, en collaboration avec les populations autochtones, dans le but de définir le rôle qu'elles peuvent jouer au sein de la CCE. » Il propose de tenir ce symposium dans une collectivité autochtone.

Discussion au sujet de la possibilité de rédiger un avis au Conseil sur l'énergie renouvelable en Amérique du Nord

La présidente du CCPM demande aux membres du Groupe de travail sur l'énergie renouvelable de lancer le débat et rappelle aux participants que leurs observations devraient porter sur l'éventuel rôle de la CCE dans cet important secteur d'activité.

Les membres du Groupe de travail ont fait les observations suivantes :

- On pourrait créer une base de données pour chaque type d'énergie, définir les lacunes et y remédier. Pourrait servir de fondement à un plan opérationnel.
- Accélérer l'analyse du coût du cycle de vie de chaque source d'énergie.
- S'attacher à trouver des mécanismes de financement des petits projets communautaires. À la réunion de Monterrey, on a proposé la création d'un fonds nord-américain qui serait financé par les grands producteurs à même les revenus de leurs projets.
- Il faut développer des marchés pour les énergies renouvelables. Il s'agit d'une question stratégique. Il faut des objectifs et des échéanciers. Les gouvernements (en tant que consommateurs d'énergie) pourraient assumer un rôle de premier plan. Il faut une volonté politique.
- Il faut éviter les chevauchements avec d'autres institutions et entre les pays.
- Il faut trouver des technologies adaptées aux conditions du Mexique – l'équipement conçu en Allemagne ne résiste pas aux vents du Mexique, par exemple.
- Nos recommandations doivent être ponctuelles. Il faut tenir compte du coût réel associé à chaque source d'énergie renouvelable et internaliser le coût des combustibles fossiles.
- Avant de faire la promotion d'une plus grande consommation d'énergie renouvelable, il faudrait proposer des mesures de conservation énergétique. Il faut réduire la consommation globale et non simplement se tourner vers d'autres sources d'énergie.
- Explorer la possibilité de produire du combustible à partir des déchets dangereux.
- Normaliser les outils d'information. L'Atlas du vent est un bel exemple.

- Définir les obstacles au renforcement des capacités.
- Il faut des objectifs fermes si nous voulons établir un programme efficace, rentable et opportun. Cela motivera les gouvernements et les consommateurs. De tels objectifs pourraient comporter des incitatifs commerciaux.
- Créer des partenariats avec l'industrie. (On cite la présentation faite par IBM au Mexique en exemple.)

On suggère de rédiger l'avis en fonction des trois priorités. On convient que le groupe de travail tiendra une téléconférence dans un avenir rapproché pour discuter du contenu de l'avis dont l'ébauche sera ensuite envoyée par courriel.

La présidente du CCPM n'a pas participé à la discussion et à la préparation de l'avis, étant donné que son organisation est en train de définir les recommandations relatives aux ressources renouvelables.

Suivi : Groupe de travail du CCPM, Secrétariat, Conseil

Discussion au sujet de la possibilité de rédiger un avis au Conseil sur les nouvelles orientations de la CCE (suite)

Il est entendu que le consultant engagé par le CCPM préparera l'ébauche d'un avis à partir des résultats des discussions de la veille et inclura le maintien du soutien à l'égard du programme relatif à la santé des enfants et à l'environnement. Cette ébauche sera envoyée aux groupes de travail sur l'information, le renforcement des capacités et le commerce et l'environnement, puis sera soumise à l'approbation du CCPM. Il est également convenu qu'on devrait procéder rapidement pour que l'avis soit intégré au processus de planification.

Suivi : Groupes de travail du CCPM, Secrétariat, Conseil

Un membre se dit préoccupé par la décision qui a été prise et informe les représentants suppléants qu'on a lancé un appel de commentaires sur la question du conflit d'intérêts. On rappelle à ce membre qu'on a fait une analyse détaillée de cette question avant la réunion avec les représentants suppléants et que le processus qui a été approuvé, y compris la décision de fournir une copie du document, servira de base à la consultation.

Suivi du CCPM (suite)

c) Groupes de travail du CCPM : nomination des membres et rotation

La présidente du CCPM informe les participants qu'on a écrit au ministre canadien pour lui rappeler que le mandat des trois membres du Canada (Merrell-Ann Phare, Ann Bourget et Donna Tingley) prend fin le 31 décembre 2004. Elle ajoute que les représentants suppléants l'avaient avisée que le Canada devrait nommer de nouveaux membres d'ici le début de 2005.

Les nouveaux membres des groupes de travail sont :

Communications des citoyens	Carlos Rincón Valdéz
Énergie renouvelable	Eduardo Rincón Mejía
Nouvelles orientations	Héctor Javier Sepúlveda
Paragraphe 10(6)	Carlos Sandoval
Populations autochtones/Renforcement des capacités	Carlos Rincón Valdéz
Information nécessaire à la prise de décisions	Nelly Correa Sandoval
Évaluation des effets environnementaux transfrontaliers	Carlos Rincón Valdéz

Il est convenu que Ann Bourget participera à une réunion du secteur de programme relatif au droit et aux politiques de la CCE le 30 novembre et le 1^{er} décembre à Québec. Si le budget le permet, un membre mexicain et Merrel-Ann Phare assisteront à cette réunion.

d) Information concernant l'élection du président du CCPM pour 2005

La présidente du CCPM explique que le poste de président du Comité est occupé à tour de rôle par un représentant de chacun des trois pays et que le nouveau président est élu à la fin de chaque année civile. Cette année, le président, qui représentera les États-Unis, sera choisi à la suite d'un vote de tous les membres. Le vote, qui se déroule par scrutin secret, se tiendra en novembre. À l'issue du processus, l'actuelle présidente du CCPM enverra une lettre aux membres du Comité et au Conseil pour les informer du résultat. Le nouveau président entrera en fonction le 1^{er} janvier 2005.

Cette réunion étant la dernière de son mandat, la présidente du CCPM, qui est membre du CCPM depuis six ans, fait ses adieux.

Suivi : Membres du CCPM

Commentaires des observateurs

- En ce qui concerne le rapport du consultant sur le conflit d'intérêts, je pense que vous devez cesser de parler de « conflit d'intérêts ». Ce dont vous parlez, c'est l'efficacité du Conseil dans son rôle de représentant de la CCE. Aux États-Unis, un membre du gouvernement qui se trouve en situation de conflit d'intérêt peut être accusé de crime.
- Le protocole d'entente dont a parlé le directeur exécutif au sujet du secteur privé a été négocié par le CCPM. D'anciens membres du CCPM faisaient partie du conseil d'administration. Ce processus a été très utile et pourrait être appliqué au secteur de l'énergie renouvelable.
- J'ai un grand respect pour le CCPM. Ses membres devraient être rémunérés. Je m'inquiète au sujet de l'avenir du processus. La semaine dernière, il y a eu une réunion à Toronto sur la modification de l'ALÉNA—il y a fort à parier qu'on n'a pas cherché à améliorer les dispositions environnementales de l'Accord. Il faut demeurer vigilant. Je suis d'accord avec les commentaires au sujet de la santé des enfants. Il faut absolument accorder la priorité à cette initiative. Il faut demander

- au CCPM de trouver de nouveaux moyens de communication. Une centaine de personnes se sont inscrites à la conférence sur l'énergie renouvelable. Il faut maintenir un lien permanent. Dans le passé, on produisait un résumé d'une page de chaque réunion du CCPM. Il faudrait recommencer à le faire. Il faut établir une structure de base en Amérique du Nord. Nous trouvons dommage que tant de gens quittent le Comité au même moment. Ce qu'il faut, c'est une évolution, pas une révolution.
- Il faut faire comprendre au CCPM qu'il est important de renforcer les capacités des autorités juridiques du Mexique. Le rapport sur le conflit d'intérêts est un document important. Si Greenpeace a parlé du rapport sur le maïs dans les journaux, c'est que cet organisme craint que les ministres refusent d'en divulguer le contenu. Cela suscite des commentaires de la part du public. Les ministres sont à l'origine de cette situation. Il y a aussi le problème relatif aux articles 14 et 15. Il faut que les choses soient claires et que l'information soit communiquée. Nous attendons impatiemment de voir le document.
 - Le CCPM devrait veiller au maintien du programme relatif à la santé des enfants. Les travaux relatifs aux indicateurs sont très importants. Je crois que vous devez appuyer ces travaux.
 - [La réunion] était très intéressante et je vous en félicite. Aux États-Unis, des renseignements sur l'énergie éolienne sont accessibles au public. Le Canada a maintenant son atlas du vent. Il pourrait être utile pour le Mexique de se doter d'un outil semblable. Les États-Unis ont également amassé des données sur l'énergie solaire. Il est important de financer des projets communautaires sur les énergies renouvelables. Il faut faire preuve de prudence en ce qui concerne l'uniformisation des normes relatives aux portefeuilles d'énergies renouvelables; il s'agit d'une tâche ardue. Il faut encourager l'établissement d'objectifs ambitieux sans toutefois être trop exigeants sur le plan technologique.
 - De quels autres moyens dispose-t-on pour communiquer avec vous?
 - Déchets industriels dangereux comme source d'énergie : cette idée me préoccupe au plus haut point. Il faut appliquer le principe de prudence.
 - La santé des enfants est très, très importante.
 - Je sens que l'abolition du FNACE suscite une grande déception. Le processus de nomination des membres du CCPM n'est pas transparent et n'inclut pas le public. Il faut augmenter la représentation des groupes communautaires, ainsi que des populations autochtones du Mexique et des États-Unis.
 - En ce qui concerne l'énergie renouvelable, les rapports *À l'heure des comptes* constituent un modèle intéressant. Ils fournissent de l'information et analysent des éléments communs.
 - On devrait aider les groupes communautaires à obtenir de l'aide financière, maintenant que le FNACE a été aboli.
 - Restrictions budgétaires de la CCE—[manque] de constance budgétaire. Il y a un grave problème. Il n'est pas étonnant qu'on abolisse des initiatives. Pour que les projets soient maintenus, il faut les financer.
 - Priorités : J'éprouve une certaine inquiétude. Comment pouvons-nous faire savoir qui est important pour nous, dans les collectivités. Tout le monde parle de

- l'importance des résultats. Quels résultats? Qui les évalue? J'ai beaucoup d'expérience. Il ne faut pas se laisser bernier.
- Lorsque les études sont controversées, cela crée des problèmes. Le maïs, les enfants, les produits toxiques. Les initiatives soulèvent une plus grande controverse lorsqu'elles sont confiées au secteur privé.
 - La CCE devrait créer un registre central accessible au public, qui contiendrait des données normalisées sur les énergies renouvelables fournies par les trois pays; mettre sur pied un organe de coordination qui veillerait à ce que les marchés de certification des énergies renouvelables des différents territoires soient compatibles; créer une tribune où les gouvernements et les divers intéressés pourraient négocier l'adoption de normes nord-américaines relatives aux portefeuilles d'énergie renouvelable.
 - Un organisme comme la CCE pourrait promouvoir la recherche de modèles de participation directe du public, plus particulièrement des populations autochtones, aux projets locaux dans le secteur de l'énergie renouvelable. On pourrait s'attarder particulièrement aux modèles qui font appel aux compétences des populations autochtones. Il pourrait être intéressant de répertorier les connaissances traditionnelles, telles que décrites à l'alinéa 8j) de la Convention sur la biodiversité, et de les utiliser dans le cadre de ces modèles. Il faudra également déterminer comment on gèrera la question de la propriété foncière, parfois difficile à établir.
 - La CCE pourrait agir comme intermédiaire entre les parties des pays développés du Nord qui veulent créer des liens avec les parties des pays en développement du Sud qui ont besoin d'un encadrement, de transfert technologique et d'aide financière. Relier les projets à certaines sources de financement (p. ex., des fonds éthiques—fonds d'investissements écologiques). Certains organismes et institutions financières ont les ressources nécessaires et la volonté de participer à de petits projets de mise en valeur de l'énergie renouvelable, mais ils n'ont pas les ressources voulues pour identifier les partenaires et établir des liens avec la société civile et les entreprises.
 - La CCE pourrait aider les localités à définir le genre d'investissement dont elles ont besoin en définissant leurs propres critères d'investissements écologiques éthiques. À terme, ces critères pourraient devenir des normes de certification de projets ou d'investissements.

La présidente du CCPM remercie tous les participants pour la contribution qu'ils ont apportée ces six dernières années. Ce n'est qu'un au revoir, étant donné qu'elle considère tous les membres et anciens membres comme des amis. Le grand intérêt démontré par les membres du public a été pour elle une source de motivation au cours de cette année difficile.

Elle remercie ensuite tous les membres, le personnel et les interprètes et lève la séance.

Rédigé par Lorraine Brooke
Approuvé par le CCPM
10 décembre 2004



Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord
Session ordinaire no 04-03 du Comité consultatif public mixte (CCPM)

Les 27 et 29 octobre 2004

Hôtel Delta Montréal (Salle Opus II)
475, avenue du Président-Kennedy
Montréal (Québec)
Téléphone : (514) 286-1986 • Télécopieur : (514) 284-4342
www.deltamontreal.com

La session ordinaire du CCPM est organisée de concert avec la réunion des représentants suppléants, les 27 et 28 octobre, et la réunion de la CCE sur l'expansion du marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord, les 28 et 29 octobre, qui se tiendront au même endroit.

Ordre du jour provisoire

Mercredi, le 27 octobre 2004

Session ordinaire du CCPM (première partie)

- | | |
|-------------------|---|
| 9 h 00 à 9 h 10 | Mot de bienvenue et observations préliminaires de M ^{me} Donna Tingley, présidente du CCPM
a) Adoption de l'ordre du jour provisoire |
| 9 h 10 à 10 h 10 | Présentation sur la mise en œuvre des nouvelles directions de la CCE par les représentants suppléants, M. José Manuel Bulás de Mexique, M. Jerry Clifford des États-Unis et M ^{me} Norine Smith du Canada, et période de questions |
| 10 h 10 à 10 h 30 | Compte rendu des représentants des comités consultatifs nationaux et gouvernementaux |
| 10 h 30 à 11h 00 | Pause |
| 11 h 00 à 12 h 30 | Discussion sur les nouvelles directions de la CCE
<ol style="list-style-type: none">1. Information requise pour la prise de décisions2. Renforcement des capacités3. Liens entre l'environnement et le commerce et le paragraphe 10(6) de l'ANACDE |
| 12 h 30 à 13 h 30 | Déjeuner privé |
| 13 h 30 à 14 h 30 | Discussion sur les nouvelles directions de la CCE |
| 14 h 30 à 15 h 15 | Présentation du Comité consultatif d'experts (CCE) sur la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord par M ^{me} Irena Buka, présidente du CCE, et période de questions |
| 15 h 15 à 16 h 00 | Discussion sur les nouvelles directions de la CCE* |
| 16 h 00 à 16 h 20 | Discussion sur le « conflit d'intérêts inhérent incorporé dans l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) »* |
| 16 h 20 à 17 h 00 | Période libre |
| 17 h 00 à 19 h 00 | Réunion à huis clos des membres du CCPM avec les représentants suppléants |

* Séance ouverte aux membres du public en qualité d'observateurs.

Vendredi, le 29 octobre 2004

Session ordinaire du CCPM (deuxième partie)

- 13 h 30 à 14 h 00 Compte rendu de la CCE par M. William Kennedy, directeur exécutif, et période de questions
- 14 h 00 à 14 h 45 Discussion sur un éventuel avis au Conseil concernant la promotion des énergies renouvelables en Amérique du Nord*
- 14 h 45 à 15 h 30 Discussion sur les priorités et les réunions du CCPM en 2005*
- 15 h 30 à 16 h 15 Suivi des activités du CCPM*
- a) Examen des réponses du Conseil aux avis et aux lettres du CCPM
 - b) Examen du plan de communications du CCPM
 - c) Nomination et rotation des membres du CCPM au sein des groupes de travail
 - d) Information sur l'élection du président du CCPM pour 2005
- 16 h 15 à 16 h 30 Commentaires des observateurs
- 16 h 30 Fin de la session

* Séance ouverte aux membres du public en qualité d'observateurs.

**Building the Renewable Energy Market in North America and Regular Session of the Joint
Public Advisory Committee 04-03
27 - 29 October 2004. Montreal, Québec, Canada.**

Provisional list of participants as of 18 October

PARTICIPANTS

Álvarez-Castillo, Alberto

Profesor-Investigador
Instituto Tec. De Zacatepec
Calzada Tecnológico 27
Zacatepec, Morelos 62780
México
Tel: 011 52 734 343 1394 x 265 y 266
Fax: 011 52 734 343 4141
e-mail: nuabli@yahoo.com.mx

Bastida-Muñoz, Mindahi Crescencio

Presidente / Coordinador
Consejo Mexicano para el Desarrollo Sustentable
Consejo Regional Otomi del Alto Lerma
Lázaro Cárdenas Norte No. 125 San Pedro Tultepec
Lerma, Estado de México 52030
México
Tel: 011 52 728 282 0469
Fax: 011 52 728 282 0469
e-mail: mindahi@prodigy.net.mx

Battah, Hammam

CEO
Solar Water Energy, LLC
13160 W. McNichols Road
Detroit, Michigan 48235
USA
Tel: 313 345 5900
Fax: 313 345 6911
e-mail: perry@solarwaterenergy.com

Beaudet, Jocelyne

Experte-conseil en communication environnemental
357 Arlington Cres.
Montréal, Québec H9W 5S5
Canada
Tel: 514 914 3196
Fax: 514 695 9327
e-mail: jobeauet@videotron.ca

Bérubé, Gilles

Conseiller principal
Conformité, politiques et législation
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque ouest, 2e étage
Montréal, Québec H2Z 1A4
Canada
Tel: 514 289 2211 x 3629
Fax: 514 289 4977
e-mail: berube.gilles.g@hydro.qc.ca

Bishop, Michael

Senior Policy Analyst
LFEG, Natural Resources Canada
155 Queen St, 2nd Floor
Ottawa, Ontario K1A 0E4
Canada
Tel: 613 996 5366
Fax: 613 995 3663
e-mail: mbishop@nrca.gc.ca

Bourke, Philippe

Directeur Général
RNCREQ
1255 University
Montréal, Québec H3B 3V8
Canada
Tel: 514 861 7022
Fax: 514 861 8949
e-mail: philippe.bourke@rncreq.org

Bremer Bremer, Martin H.

Profesor Investigador
Centro de Calidad Ambiental
Av. Eugenio Garza Sada @2501
Monterrey, Nuevo Leon 64849
México
Tel: 011 52 818 328 4032
Fax: 011 52 818 359 6280
e-mail: mbremer@itesm.mx

Brooke, Lorraine

Consultant
3745, St-Jacques West, Suite 220
Montreal, Quebec H4C 1H3
Canada
Tel: 514 934 1218
Fax: 514 937 5114
e-mail: lbrooke@strata360.com

Buka, Irena

Director
Paediatric Environmental Health Specialty Unit
3 West, 16940 - 87 Avenue
Edmonton, Alberta T5R 4H5
Canada
Tel: 780 930 5731
Fax: 780 930 5794
e-mail: ibuka@cha.ab.ca

Carpio, Carla
Research Associate
REAP Canada
21,111 Lakeshore Rd.
Ste-Anne-de-Bellevue, Québec H9X 3V9
Canada
Tel: 514 398 7743 x 3
e-mail: ccarpio@reap-canada.com

Case, Scot
Director of Procurement Services
Center for a New American Dream
505 Penn St., Suite 306
Reading, Pennsylvania 19601
USA
Tel: 610 373 7703
Fax: 610 373 1425
e-mail: scot@newdream.org

Catudal, Jean
Conseiller - Législation environnementale
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque ouest, 2e étage
Montréal, Québec H2Z 1A4
Canada
Tel: 514 289 2211 x 3771
Fax: 514 289 4977
e-mail: catudal.jean@hydro.qc.ca

Chomlak, Kerra
Sr. Project Manager
CASA / The Clean Air Strategic Alliance Association
10th Floor 10035, 108 Street
Edmonton, AB T5J 3E1
Canada
Tel: 780 427 9793
Fax: 780 422 3127
e-mail: kchomlak@casahome.org

Christensen, Randy
Staff Lawyer
Sierra Legal Defence Fund
No. 214 - 131 Water St
Vancouver, BC U6B 4M3
Canada
Tel: 604 685 5618
Fax: 604 6785 7813
e-mail: rchristensen@sierralegal.org

Cloghesy, Michael
President
CPEQ
640 St-Paul O. suite 206
Montreal, Québec H3C 1L9
Canada
Tel: 514 393 1122
Fax: 514 393 1122
e-mail: cpeq@generation.net

Contreras, Rodrigo
Lawyer
Franklin Gertler, Avocats
507 Place D'Armes
Montreal, Québec H2Y 2W8
Canada
Tel: 514 842 0748
Fax: 514 842 9983

Courtade, Armando
Asesor
Pro Esteros, A.C.
Calle Cuarta # 210, Zona Centro
Ensenada, Baja California 32808
México
Tel: 646 178 6050
e-mail: acourtade@hotmail.com

Cummings, Tyler
Policy Analyst - Energy
Foreign Affairs Canada
125 Sussex Dr.
Ottawa, Ontario K1A 0G2
Canada
Tel: 613 944 9440
Fax: 613 943 2423
e-mail: tyler.cummings@international.gc.ca

Dion, Stéphane
Minister
Minister of Environment Canada
28th Floor - Les Terrasses de la Chaudière
10 Wellington Street
Gatineau, Québec K1A 0H3
Canada
Tel: 819 997 1441
Fax: 819 953 3457

Dixon, Robert
Senior Advisor
US Dept of Energy
1000 Independence Ave. SW
Washington, DC 20585
USA
Tel: 202 586 3003
Fax: 202 586 2096
e-mail: robert.dixon@ee.doe.gov

Doelle, Meinhard
Professor
Dalhousie Law School
6061 University Av.
Halifax, NS B3H 4H9
Canada
Tel: 902 494 1030
Fax: 902 494 1316
e-mail: mdoelle@dal.ca

Domínguez, Carlos
Director General
Comisión Nacional para el ahorro de energía
(CONAE)
Rio Lerma 302
México, D.F. 06500
México
Tel: 011 52 553 000 1000
Fax: 011 52 553 000 1003
e-mail: cdominguezahedo@conae.gob.mx

Egger, R. Todd
Managing Director
Wholeworld Emission Reduction Fund
100, 1039 - 17th Av. SW, Suite 352
Calgary, Alberta T2T 0B2
Canada
Tel: 403 542 7778
Fax: 209 755 9124
e-mail: rtegger@wholeworldlp.com

Eggerston, Bill
Executive Director
Canadian Association for Renewable Energies
435 Brennan
Ottawa, Ontario K1Z 6J9
Canada
Tel: 613 728 0822
Fax: 613 728 2505
e-mail: eggerston@renewables.ca

Elvira Quesada, Juan Rafael
Subsecretario de Fomento y Normatividad
Ambiental
SEMARNAT
Blvd. Adolfo Ruiz Cortines 4209 - 5o Piso
Jardines Montaña, Tlalpan
México, D.F. 14210
México
Tel: 011 52 555 628 0613
Fax: 011 52 555 628-0656
e-mail: juan.elvira@semarnat.gob.mx

Ferguson, Ted
Vice President, Energy & Environment
The Delphi Group
428 Gilmour St
Ottawa, Ontario
Canada
Tel: 613 562 2005
Fax: 613 562 2008
e-mail: tferguson@delphi.ca

Fraser, Gray
Director
Productiongray Editions
Montréal, Québec H2V 2S4
Canada

Fréchette, Christine
Directrice Générale
Forum sur l'intégration Nord-Américaine
4519 St-Denis
Montréal, Québec H2J 2L4
Canada
Tel: 514 844 8030
Fax: 514 844 2030
e-mail: cf@fina-nafi.org

Gallagher, Kevin
Vice-presidente
Terrachoice Environmental
801-1280 Old Innes Rd.
Ottawa, Ontario K1B 1X4
Canada
Tel: 613 247 1900
Fax: 613 247 2228
e-mail: kgallagh@emerald.tufts.edu

Gibeau, Elisabeth
Analyste en Énergie
Union des Consommateurs
1000 Amherst Bur. 300
Montréal, Québec H2L 3R5
Canada
Tel: 514 521 6820
Fax: 514 521 0736
e-mail: gibeau@consommateur.qc.ca

Gilbreath, Janiece
Trade Policy Analyst
U.S. EPA
1300 Pennsylvania Ave.
Washington, DC 20004
USA
Tel: 202 564 6279
Fax: 202 565 2409
e-mail: gilbreath.jan@epa.gov

Gorissen, Norbert
Head of Division
Federal Ministry for the Environment
Alexanderplatz 6
Berlin, Berlin 10178
Germany
e-mail: norbert.gorissen@bmu.bund.de

Grimaldi, Federico
Gerente de Ecología
Camara Nacional de la Industria de Aceites, Grasas,
Jabones y Detergentes
Cordoba No. 10, Col. Roma
México, D.F. 06700
México
Tel: 011 52 555 511 5263
Fax: 011 52 555 511 9218
e-mail: cniagi@prodigy.net.mx

Guérard, Yves
Conseiller Principal, Enjeux Environnementaux
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque ouest, 2e étage
Montréal, Québec H2Z 1A4
Canada
Tel: 289 2211 x 5337
Fax: 289 4977
e-mail: guerard.yves@hydro.qc.ca

Gutierrez Moreno, Fernando
Director General
Instituto para la Protección Ambiental de N. L.
Ave. Findidora 501, Ed. Cintermex
1er nivel, Local 95-C
Monterrey, Nuevo León 64010
México
Tel: 011 52 8 369 0252
Fax: 011 52 8 369 02 54
e-mail: fgm@ipanl.com.mx /
fgmipa@prodigy.net.mx

Halvey, Richard
Program Manager
Western Governors' Association
1515 Cleveland Place, Suite 200
Denver, Colorado 80202
USA
Tel: 303 623 9878
Fax: 303 534 7309
e-mail: rhalvey@westgov.org

Hamrin, Janice
Executive Director
Center for Resource Solutions
97 Arguello Blvd, P.O. Box 29512
San Francisco, California 94129
USA
Tel: 415 561 2100
Fax: 415 561 2105
e-mail: jhamrin@resource-solutions.org

Hanak, Daryl
International Trade Counsel
Alberta International and Intergovernmental
Relations
12th Flr., Commerce Place 10155 - 102 Street
Edmonton, Alberta T5J 4G8
Canada
Tel: 780 422 1339
Fax: 780 427 0699
e-mail: daryl.hanak@gov.ab.ca

Hanson, Craig
Senior Associate
World Resources Institute
10 G. Street, NE, Suite 800
Washington, DC 20002
USA
Tel: 202 729 7624
Fax: 202 729 7610
e-mail: chanson@wri.org

Hébert, Bruno
Président
Seconair / Geothermie
8101 rue Parkway
Anjou, Québec H1J 1M8
Canada
Tel: 514 351 9200
Fax: 514 351 0591
e-mail: bruno.hebert@seconair.com

Howland, Theresa

Manager, Green Energy Marketing
Vision Quest – Trans Alta's Wind Business
Suite 255, 3553 31 St NW
Calgary, Alberta T2L 2K7
Canada
Tel: 403 532 4262
Fax: 403 284 6415
e-mail: thowland@visionquestwind.com

Huacuz, Jorge

Gerente de Energías no Convencionales
Instituto de Investigaciones Eléctricas
Av. Reforma No. 113, Col. Palmira
Cuernavaca, Morelos 62490
México
Tel: 011 52 777 362 3806
Fax: 011 52 777 326 3808
e-mail: jhuacuz@iie.org.mx

Hunt, Paul

Vice President
Climate Change Contrat
10303 Jasper Ave, Suite 1560
Edmonton, AB T5J 3X6
Canada
Tel: 780 408 4582
Fax: 780 408 4585
e-mail: phunt@climatechangecentral.com

Hurtado Baker, Susana Judith

Directora del Centro de Planeación y Prospectiva
ITESM Campus Monterrey
Eugenio Garza Sada 2501, CEDES 4o Piso
Monterrey, Nuevo León 64849
México
Tel: 011 52 818 328 4165
Fax: 011 52 818 328 4369
e-mail: shurtado@itesm.mx

Inclan-Gallardo, Ubaldo

Director
Sustainable Development and Climate Change
Energy Ministry
Insurgentes Sur No. 1582, 3rd Floor
Colonia Del Valle
México, D.F. 03130
México
Tel: 011 52 555 000 6023
Fax: 011 52 555 000 6018
e-mail: uinvlan@energia.gob.mx

Joyce, Mark

Senior Policy Advisor
U.S. EPA
655 15th Street N.W.
Washington, DC 20005
USA
Tel: 202 233 0068
Fax: 202 233 0070
e-mail: joyce.mark@epa.gov

Juárez, Patricia M.

Coordinadora de Proyectos de Salud Ambiental
University of Texas El Paso
1100 N Stanton Suite 410
El Paso, Texas 79902
USA
Tel: 915 747 8306
Fax: 915 541 1137
e-mail: pjuarez@utep.edu

Julian, Maggie

Policy and Research Analyst
Assembly of First Nations
1 Nicholas Street, Suite 1002
Ottawa, Ontario K1N 7B7
Canada
Tel: 613 241 6789
Fax: 613 241 5808
e-mail: mjulian@afn.ca

Kalbacher, Karl

City Councilman
USA Government Advisory Committee
470 Arbour Drive
Newark, Delaware 19713
USA
Tel: 302 454 1003
Fax: 302 435 9914
e-mail: kkalbacher@comcast.net

Kauachi, Luis

Director Oficina Internacional
Tecnologico de Monterrey
630 rue Sherbrooke O bur. 1000
Montreal, Québec
Canada
Tel: 514 842 05012 x 8916
e-mail: lkauachi@itesm.mx

Kelly, Brenda

Community Development Coordinator/Executive
Director
Bathurst Sustainable Development
285 St. Patrick Street
Bathurst, NB E2A 1C9
Canada
Fax: 506 545 7838
e-mail: rosewood@nbnet.nb.ca

Kerr, Thomas

Branch Chief
EPA
1200 Pennsylvania Ave NW
Washington, D.C. 20460
USA
Tel: 202 3439003
Fax: 202 343 2208
e-mail: kerr.tom@epamail.epa.gov

Kiernan, Mathew

Chief Executive
Innovest SVA
225 E. Beaver Creek Road Suite 300
Richmond Hill, Ontario L4B 3P4
Canada
Tel: 905 707 0876 x 204
Fax: 905 707 9034
e-mail: mkiernan@innovestgroup.com

Laberge, Florian

Senior Policy Analyst
Natural Resources Canada
580 Booth St
Ottawa, Ontario K1A 0E4
Canada
Tel: 613 969 5375
Fax: 613 943 2274
e-mail: flaberge@nrcan.gc.ca

Laguna Monroy, Israel

Subdirector de Cambio Climático
Instituto Nacional de Ecología
Periférico Sur 5000, 4o Piso, Col. Insurgentes
Cuicuilco
México, D.F. 04530
México
Tel: 011 52 555 424 6440 x 13247
Fax: 011 52 555 424 5404
e-mail: ilaguna@ine.gob.mx

Lakeman, Kim

Sr. Advisor, Interna. Relations
Alberta Govern.
9915-108th St.
Edmonton, Alberta T5K 2G8
Canada
Tel: 780 422 5619
Fax: 780 421 0028
e-mail: kim.lakeman@gov.ab.ca

Lansbergen, Paul

Director, Taxation and Business Issues
Forest Products Association of Canada
99 Bank St Suite 410
Ottawa, Ontario K1P 6B9
Canada
Tel: 613 563 1441
Fax: 613 563 4720
e-mail: plansbergen@fpac.ca

Lapierre, Louise

Conseillère
Ministère de l'Environnement
675 René-Lévesque E, 29ième étage
Québec, Québec G1Y 1N7
Canada
Tel: 418 521 3828 x 4105
Fax: 418 644 4592
e-mail: louise.lapierre@menv.gouv.qc.ca

Larson, Peter

Senior Associate
Public Policy Forum
210 McGillivray Street
Ottawa, Ontario K1S 1L2
Canada
Tel: 613 238 7160
Fax: 613 238 7990
e-mail: peter.larson@ppforum.ca

Lauzon, Louise

Consultante en Énergie éolienne
4062 De Montana
Montréal, Québec H2L 3S2
Canada
Fax: 514 525 5395
e-mail: lauzonl@hlimax.com

Lipp, Judith

PhD Candidate and EAC volunteer
Ecology Action Centre / Dalhousie University
2701 Fuller Terrace
Halifax, Nova Scotia B3K 3V9
Canada
Tel: 902 494 1365
e-mail: jlipp@dal.ca

Lynes, Shelley
Manager
Registration Records and Graduate Student Services
Athabasca University
301, 22 Sir Winston Churchill Avenue
St-Albert, AB J8N 1B4
Canada
Tel: 780 418 7552
Fax: 780 459 2093
e-mail: shelleyl@athabascau.ca
shelleylynes@shaw.ca

Macaluso, Nick
Senior
Environment Canada
10 Wellington Str. 25th floor. room 2502
Gatineau, Québec K1A 0H3
Canada
Tel: 819 953 1772
Fax: 819 953 3241
e-mail: nick.macaluso@ec.gc.ca

Mackay-Alie, Jenna
Director
Environment Canada
10 Wellington
Gatineau, Québec K1A 0G2
Canada
Tel: 819 994 1670
Fax: 819 997 0199

Mahfood, Stephen
Director
Missouri Department of Natural Resources
P.O. Box 176
Jefferson City, Mississippi 65102
USA
Tel: 573 751 4732
Fax: 573 751 7627
e-mail: steve.mahfood@dnr.mo.gov

Managan, Katrina
Fellow
National Wildlife Federation
1400 16th Street, N.W.
Washington, DC 20036
USA
Tel: 202 797 6620
e-mail: managan@nwf.org

Martin, Celine
Chargé de projet en environnement
Centre d'écologie urbaine
3516 ave. du Parc
Montreal, Québec
Canada
Tel: 514 281 8378

Martínez Ríos del Río, Patricia
Directora
Pro Esteros A. C.
Calle Cuarta No. 210, Zona Centro
Ensenada, Baja California 22800
México
e-mail: patymris@yahoo.es / proestr@telnor.net

Mata Sandoval, Juan C.
Dirección General de Investigación, Desarrollo
Tecnológico y Medio Ambiente
Subsecretaría de Planeación Energética y
Desarrollo Tecnológico Secretaría de Energía
Insurgentes sur 890. Col. Del Valle
México, D.F. 03100
México
Tel: 011 52 555 000 6047
Fax: 011 52 555 000 6223
e-mail: jmata@energia.gob.mx

Mbairamadji, Jeremie
Chercheur doctoral
ISE/UQAM
3440 St-Germain
Montreal, Québec H1W 2V5
Canada
Tel: 514 987 3000 x 8589

McCauley, Steve
Director, Oil, Gas & Energy
Environment Canada
351 St-Joseph, 20th Floor
Gatineau, Québec K1A 0H3
Canada
Tel: 819 997 1221
Fax: 819 953 8903
e-mail: steve.mccauley@ec.gc.ca

McKernan, Michael
Vice-president
Tetres Consultants, Inc.
603-386 Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 3R6
Canada
Fax: 204 942 2548
e-mail: mmckernan@tetres.ca

McLean, Robert
Director General
Environment Canada
351 St. Joseph
Gatineau, Québec K1A 0G2
Canada
Tel: 819 997 1303
Fax: 819 953 0461

Meating, Derek
12372 Granger
Pierrefonds, Québec H3Z 1V3
Canada
Tel: 514 299 0438
e-mail: dmeating@gmail.com

Mehta, Perry
Principal
Solar Water Energy, LLC
13160 W. McNichols Road
Detroit, Michigan 48235
USA
Tel: 313 345 5900
Fax: 313 345 6911
e-mail: perry@solarwaterenergy.com

Mejía-Urzúa, José
Ministère Relations Internationales –
Stagiaire(ENAP)
2319-9 boul. Père Levièvre
Québec, Québec G1P 2X2
Canada
Tel: 418 649 2400 x 4412
Fax: 418 649 2659
e-mail: jose.mejia-urzua@mri.gouv.qc.ca

Morales, José Luis
Director General
ECO-SOL Educación y Cultura Ecológica A.
Rio Colorado No. 10121 Col. Revolución
Tijuana, Baja California 22550
México
Tel: 011 52 664 686 3956
Fax: 011 52 664 686 3956
e-mail: ecosol@telnor.net

Moreau, Megan
Environmental Protection Specialist
US EPA
1200 Pennsylvania Ave NW (mc1601E)
Washington, DC 20460
USA
Tel: 202 233 0076
Fax: 202 233 0070
e-mail: moreau.megan@epamail.epa.gov

Morel, Suzanne
International Trade Canada
25 Sussex Drive
Ottawa, Ontario K1A 0G2
Canada
Tel: 944 4255
Fax: 992 6002
e-mail: suzane.morel@international.gc.ca

Moreno, Arturo
Coordinador de la Campaña de Energía y
Cambio Climático
Greenpeace
Dr. Vertiz 646. Col. Narvarte
Delegación Benito Juárez
México, D. F. 03020
México
Tel: 011 52 555 530 2161 / 530 8969
e-mail: arturo.moreno@mx.greenpeace.org

Morozova, Svetlana
339 de Normandie
Boucherville, Québec J4B 7T2
Canada
Tel: 514 713 0399
e-mail: svetlana.morozova@cgu.edu

Mosqueda Lagunes, Miguel Angel
Director General
MM Consultoría Ambiental Integral
16 de Septiembre No. 1916 Desp. 2
Colonia El Carmen
Puebla, Puebla 72420
México
Tel: 011 52 222 130 0135
Fax: 011 52 222 130 0135
e-mail: mosquedalagunes@yahoo.com.mx

Muclair, Thomas J.
Minister
Ministère de l'environnement, Québec
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est
30e étage
Québec, Québec G1R 5V7

Mullally, Howlan
Member
Atlantic Canada Energy Coalition
31-1568 Argyle St
Halifax, NS B3J 2B3
Canada
Fax: 902 422 6416
e-mail: mullallh@dal.ca

Muñoz, Javier
Research Assistant
CIDE
Prol. Reforma 3655
Lomas de Santa Fe Álvaro Obregón
México, D.F. 07140
México
Tel: 011 52 555 727 9800
Fax: 011 52 555 727 9880
e-mail: javier.munoz@cide.edu

Niedda, Teresa
Director
Farmworker Health and Safety Institute
4 South Delsea Drive P.O. Box 510
Glassboro, New Jersey 08028
USA
Tel: 856 881 2507
Fax: 856 881 2027
e-mail: fhsinj@aol.com

Nuño Ucaranza, Ismael Aníbal
Coordinador Nacional de Ahorro de Energía
Edificio Inteligente
IBM Campus Tecnológico Guadalajara
Camino a El Castillo No.2200
El Salto, Jalisco 45680
México
Tel: 011 52 333 669 7482
Fax: 011 52 333 669 7256
e-mail: anibal@mx1.ibm.com

Ogilvie, Ken
Executive Director
Pollution Probe
625 Church St, Suite 402
Toronto, Ontario M4Y 2G1
Canada
Tel: 416 926 1907
Fax: 416 926 1607
e-mail: pprobe@pollutionprobe.org

Overend, Ralph
Research Fellow
NREL
1617 Cole Blvd. MS 3511
Golden, Colorado 80401
USA
Tel: 303 384 7787
Fax: 303 384 7748

Parker, Leslie
Managing Director
Renewable Energy & International Law Project
345 East 18th Street
NY, NY 10003
USA
Tel: 44 77 66 351 598
e-mail: leslieparker@reilp.org

Patenaude, Lynne
Sr. Engineering Advisor
Environment Canada
20 th Floor - OEGB, 351 St-Joseph Blvd.
Gatineau, Québec K1A 0H3
Canada
Tel: 819 953 9213
Fax: 819 953 8903
e-mail: lynne.patenaude@ec.gc.ca

Pelletier, Julie
Americas Branch - Senior Policy Advisor
Environment Canada
23rd Floor - 10 Wellington Street
Gatineau, Québec K1A 0H3
Canada
Tel: 819 956 4109
Fax: 819 997 0199
e-mail: julie.pelletier@ec.gc.ca

Perez, Monica
Representative
Conae
Rio Lerma # 302 piso 3
Mexico, D.F.
México
e-mail: tcapp@conae.gob.mx

Plaut, Jon
Executive Steering Committee Member
Advisory Council
Consortium for Atlantic Regional Assessment
(CARA)
3 Ahsland
Summit, New Jersey 07001
USA
Tel: 908 273 4127
Fax: 908 273 6836
e-mail: jplaut@aol.com

Raphals, Philip

Director
Helios Centre
326 Saint-Joseph Blvd. E, suite 100
Montreal, Québec H2T 1J2
Canada
Tel: 514 849 7900
Fax: 514 849 6357
e-mail: raphals@heliocentre.org

Resendes, Ron

Freelance reporter
Media Q
500-165 rue Sparks
Ottawa, Ontario K1P 5B9
Canada
Tel: 888 812 9111
Fax: 888 812 9113
e-mail: r.resendes@sympatico.ca

Reyna-Caamaño, Ruth E.

Professor
ITESM
Ave. Eugenio 6 Sada 2501 Sur, Tecnológico
Monterrey, Nuevo León 64849
México
e-mail: ruth.reyna@itesm.mx

Romero Cuevas, Beatriz Eugenia

Profesora Investigadora
Universidad de la Ciudad de México
San Lorenzo 290, Col. Del Valle
México, D. F. 03100
México
Tel: 011 52 555 575 1177
Fax: 011 52 555 575 1177
e-mail: informada@prodigy.net.mx

Roy, Marie-Eve

Chargée de projet en communication
Equiterre
2177, Masson, Bureau 317
Montreal, Québec
Canada

Roy, Martin

Coordinator, Env. Coop. Agreement
Foreign Affairs Canada
125 Sussex Dr.
Ottawa, Ontario K1A 0G2
Canada
Tel: 613 944 3175
Fax: 613 995 9525
e-mail: martin.roy@dfait-maeci.gc.ca

Sagastegui, Otilio

Citizen
3787 Cote-des-Neiges
Montreal, Québec H3H 1V9
Canada
e-mail: otilio277@hotmail.com

Salgado-Herrera, Lilia

Prof. Educación Secundario
Esc. Sec. Fed. "Enrique Gonzalez Aparicio"
Ignacio Maya #10 A
Zacatepec, Morelia 62780
México
Tel: 011 52 734 341 0708
e-mail: nuabli@hotmail.com

Saracho Aguilar, Erik Eduardo

Director
HOJANAY A. C.
Retorno Camboya 4, Col. Buenos Aires
San Francisco, Nayarit 63732
México
Tel: 011 52 311 258 4031
Fax: 011 52 311 258 4256
e-mail: nuestrofuturo@yahoo.com

Segura Peralta, Ayax

Presencia Ciudadana
Av Sn Antonio No. 256
México, D. F.
México
Tel: 011 52 555 482 3000 x 1610
Fax: 011 52 555 482 3000 x 1617
e-mail: aysepe@yahoo.com.mx

Shariff, Nashina

Associate Director
The toxics Watch Society of Alberta
522 - 24 Avenue S.W.
Calgary, Alberta S2S 0K4
Canada
Tel: 403 998 7983
e-mail: nashina@telusplanet.net

Sharp, Peter

Senior Policy Analyst
Department of Foreign Affairs Canada
111 Sussex Drive 2nd Floor, R2-11
Ottawa, Ontario K1N 1J1
Canada
Tel: 613 944 0265
Fax: 613 944 0064
e-mail: peter.sharp@international.gc.ca

Simard, Guillaume
Futur Ingénieur
École de Technologie Supérieure
1055 rue Ottawa
Montréal, Québec H3C 5X6
Canada
e-mail: gus_sim@hotmail.com

Simpson, Michael
Executive Director
One Sky
Box. 3352
Smithers, BC V0J 2N0
Canada
Tel: 250 877 6030
Fax: 250 877 6040
e-mail: mike@onesky.ca

Smith, Norine
Assistant Deputy Minister - Policy and
Communications
Environment Canada
10 Wellington Street, 23rd floor
Gatineau, Québec K1A 0H3
Canada
Tel: 819 997 4882
Fax: 819 953 5981

Solano Olmos, José Guadalupe
Asesor Parlamentario
Girasol
Plazuelas 5 de Miravalle 10-B Col. Plazas de Aragón
Nezahualcoyotl, Edo. de México 57139
México
Tel: 011 52 555 345 3681
Fax: 011 52 555 345 3681
e-mail: sol_olm@yahoo.com.mx

Soppo, Didier
Asst. Chercheur
UQAM
1836 Ontario
Montreal, Québec H2K 1T7
Canada

Sterzinger, George
Executive Director
Renewable Energy Policy Project
1612 K St., NW Suite 202
Washington, DC 20006
USA
Tel: 202 293 2898
Fax: 202 293 5857
e-mail: gsterzinger@repp.org

Storment, Scott
Senior Officer
North American Development Bank
2035 St Mary's Street, Suite 300
San Antonio, Texas 78209
USA
Tel: 210 231 8000
Fax: 210 231 6232
e-mail: sstorment@nadb.org

Stowkowy, Bonnie
117 Schiller Bay, NW
Calgary, Alberta T3L 1J9
Canada
Tel: 403 804 3262
Fax: 403 547 2922
e-mail: bonnie.stowkowy@shaw.ca

Tampier, Martin
Associate
Enviorchem
46032 Stevenson Rd
Chilliwacu, BC V2R 2G2
Canada
Tel: 604 124 6617
e-mail: martin.tampier@telus.net

Thomsen, Volker
President & CEO
St. Lawrence College
King & Portsmouth
Kingston, Ontario K7L 5A6
Canada
Tel: 613 544 5400 x 1615
Fax: 613 545 3926
e-mail: vthomsen@sl.on.ca

Tilman, Anna
Chair
STDEM Coalition
7 Whitfield Ct
Aurora, Ontario L4G 5L8
Canada
Tel: 905 841 0095
Fax: 905 713 0562
e-mail: annatilman@sympatico.ca

Torres Flores, Ramón Carlos

Director General de Energía y Actividades
Extractivas
SEMARNAT
Blvd. Adolfo Ruiz Cortines 4209 - 4o Piso Ala B,
Jardines Montaña
México, D.F. 14210
México
Tel: 011 52 555 628 0737
Fax: 011 52 555 628 0758
e-mail: rctorres@semarnat.gob.mx /
pmoreno@semarnat.gob.mx

Torres Jaramillo, Jorge Alejandro

Investigador Ciencias Ambientales ICUAP
Benemrita Universidad Autónoma de Puebla
3er piso Edif. 144/303 Fac. Ing. Química. Ciudad
Universitaria
Puebla, Puebla 72570
México
Tel: 011 52 229 5500 x 7270
Fax: 011 52 222 229 5517
e-mail: torres.alejandro@icbuap.mx /
joaltoja@yahoo.com / joaltoja@hotmail.com

Uribe Malagamba, Pablo

Coordinador de Litigio
Centro Mexicano de Derecho Ambientl
Atlixco 138 Col. Condesa
México, D. F. 061400
México
Tel: 011 52 555 211 2457
Fax: 011 52 555 211 2593
e-mail: pablou@cemda.org.mx

Vaughan, Thomas

Director, Office for Sustainable Development &
Environment
Organization of American States
1889 F. Street, NW, Room 610
Washington, DC 20006
USA
Tel: 202 458 6248
Fax: 202 458 5560
e-mail: svaughan@oas.org

Vazquez, María de Lourdes

Student
UQAM
3425, Papineau No. 504
Montréal, Québec H2K 4J7
Canada
e-mail: orendal23@hotmail.com

Wedge, Don

c/o 5-288 av Grosvenor
Westmount, Québec H3Z 2L9
Canada
Tel: 514 934 1662
e-mail: dwedge@sympatico.ca

Wesson, Dolores

7211 Fay Ave.
La Jolla, CA 97037
USA
Tel: 619 534 4440
Fax: 619 534 2231
e-mail: dwesson@ucsd.edu

Westlake, Michael

Renewable Energy Program Coordinator
Falls Brook Centre
125 South Knowlesville
Knowlesville, New Brunswick
Canada
Tel: 506 375 4310
e-mail: michael@fallsbrookcentre.ca

Wing, Robert

Trade Analyst-Attorney
U.S. EPA
1300 Pennsylvania Ave.
Washington, DC 20004
USA
Tel: 202 564 5642
Fax: 202 565 2409
e-mail: wing.robert@epa.gov

Wood, Alex

Policy Advisor
National Round Table on the Environment and
the Economy
344 Slater Street Suite 200
Ottawa, Ontario K1R 7Y3
Canada
e-mail: wooda@nrtee-trnee.ca

Zavala, José Carmelo

Director General
CIGA
José Clemente Orozco 2383
Tijuana, Baja California 22010
México
Tel: 011 52 664 607 2431
Fax: 011 52 664 623 3333
e-mail: jczavala@telnor.net

Zerbe, John

National Biomass Energy Coordinator
Forest Service USDA
Forest Products Laboratory
One Gifford Pinchot Drive
Madison, WI 53726-2398
USA
Tel: 608 231 9383
Fax: 608 231 9508
e-mail: jzerbe@fs.fed.us

Zytaruk, Melinda

Acting Executive Director
Ontario Sustainable Energy Association
401 Richmond St. West. Suite 401
Toronto, Ontario M5V 3A8
Canada
Tel: 416 977 4441
Fax: 416 977 2151
e-mail: melinda@ontario-sea.org

JOINT PUBLIC ADVISORY COMMITTEE

Bourget, Ann

Conseillère Municipale, Associée au Comité exécutif
Hôtel de Ville de Québec
2 rue des Jardins
Québec, Québec G1R 4S9
Canada
Tel: 418 641 6411 x 1076 / 641 6169
Fax: 418 641 6465
e-mail: ann.bourget@ville.quebec.qc.ca

Christmas, Daniel

Senior Advisor
Membertou Band Council
Membertou Office 111, Membertou Street
Memberbouth, Nova Scotia B1S 2M9
Canada
Tel: 902 564 6466 x 228
Fax: 902 539 6645
e-mail: danchristmas@membertou.ca

Clarey, Patricia

Chief of Staff
Office of Governor Schwarzenegger
State Capitol
Sacramento, California 95814
USA
Tel: 916 445 5106
Fax: 916 323 9111
e-mail: pat.clarey@gov.ca.gov

Correa, Adriana Nelly

Profesor Investigador
Centro de Calidad Ambiental - ITESM Campus
Monterrey
Av. Eugenio Garza Sada No. 2501 Sur
Monterrey, Nuevo León 64849
México
Tel: 011 52 818 328 4032
Fax: 011 52 818 359 6280
e-mail: ancs@itesm.mx

Desai, Dinkerrai

Environmental Coordinator
U.S. Army Material Command
Directorate of Public Works, Bldg 173
Fort Monmouth, New Jersey 07703
USA
Tel: 732 532 1475
Fax: 732 532 6263
e-mail: dinkerrai.desai@mail1.monmouth.army.mil

Duran, Arturo

Commissioner
International Boundary and Water Commission
United States Section
4171 North Mesa, Suite C-100
El Paso, Texas 79902-1441
USA
Tel: 1 800 262 8857 x 4101
e-mail: arturoduran@ibwc.state.gov

McDonald, Patricia

Consultant
4420 Berry Drive #3822
Wilson, Wyoming 83014
USA
Tel: 307 734 2758
Fax: 307 734 2758
e-mail: pattyamcdonald@earthlink.net

Phare, Merrell-Ann

Executive Director / Legal Counsel
Centre for Indigenous Environmental
Ressources
3rd Floor, 245 McDermont Ave.
Winnipeg, Manitoba R3B 0S6
Canada
Tel: 204 956 0660
Fax: 204 956 1895
e-mail: maphare@cier.ca

Rincón Mejía, Eduardo

Profesor Investigador
Facultad de Ingeniería. Departamento de
Postgrado. Universidad Autónoma del Estado
de México
Cerro de Coatepec s/n, Ciudad Universitaria
Toluca, Estado de México 51130
México
Tel: 011 52 722 214 0855 x 222 y 722 272
6574
e-mail: rinconsolar@hotmail.com

Rincón Valdés, Carlos Armando

Director de Proyectos Ambientales para México
/ Estados Unidos
Environmental Defense / Defensa Ambiental
1100 Norte Stantol, Suite 805
El Paso, Texas 79902
USA
Tel: 915 543 9292
e-mail: crincon@environmentaldefense.org

Sandoval, Carlos

Presidente

Consejo Nacional de Industriales Ecologistas

Gabriel Mancera No. 1141, Col. del Valle

México, DF 03100

México

Tel: 011 52 555 559 1915

Fax: 011 52 555 575 2337

e-mail: ecologia@conieco.com.mx

Sepúlveda, Héctor Javier

Director Técnico

Fábrica de Jabón "La Corona"

Carlos B. Zetina, No. 80, Fraccionamiento Industrial

Xalostoc

Ecatepec, Estado de México 55340

México

Tel: 011 52 555 747 6406 x 1900 y 747 4545 x 1901.

e-mail: hsepúlveda@fjcorona.com.mx

Tingley, Donna

Executive Director

Clean Air Strategic Alliance

10035, 108 Street NW, Floor 10

Edmonton, Alberta T5J 3E1

Canada

Tel: 780 427 9793

Fax: 780 422 3127

e-mail: dtingley@casahome.org

JPAC Chair for 2004

**COMMISSION FOR ENVIRONMENTAL
COOPERATION**

Carpentier, Chantal Line

Head, Environment, Economy and Trade Program
Commission for Environmental Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4336
Fax: 514 350 4314
e-mail: clcarpentier@ccemtl.org

Carrillo Aranguren, Esther Maria

Environment, Economy and Trade Program Assistant
Commission for Environmental Cooperation
393, St-Jacques, suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4328
Fax: 514 350 4314
e-mail: emcarrillo@ccemtl.org

Fabiani, Louise

Consultant
Commission for Environmental Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4380
Fax: 514 350 4314

Kennedy, William

Executive Director
Commission for Environmental Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4317
Fax: 514 350 4314
e-mail: ndaoust@ccemtl.org

Miller, Paul

Program Manager, Air Quality
Commission for Environmental Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4326
Fax: 514 350 4314
e-mail: pmiller@ccemtl.org

Morin, Jocelyne

JPAC Assistant
Commission for Environmental Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4366
Fax: 514 350 4314
e-mail: jmorin@ccemtl.org

Nichols, Marilou

Assistant
Commission for Environmental Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4341
Fax: 514 350 4314
e-mail : mnichols@ccemtl.org

Paz-Miller, Liliana

Logistics Coordinator - Meeting Services
Commission for Environmental Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4313
Fax: 514 350 4345
e-mail: lpmiller@ccemtl.org

Robichaud, Véronique

Commission for Environmental Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4302
Fax: 514 350 4314
e-mail: vrobichaud@ccemtl.org

Sbert, Carla

Interim JPAC Liaison Officer
Commission for Environmental Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4305
Fax: 514 350 4314
e-mail: csbert@ccemtl.org

Sotelo, Olga

Logistics - Meeting Services
Commission for Environmental Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4343
Fax: 514 350 4345
e-mail: osotelo@ccemtl.org

Vulpescu, Mihaela

Assistant
Commission for Environmental Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4357
Fax: 514 350 4345
e-mail : mvulpescu@ccemtl.org

Wright, Doug

Director of Programs
Commission for Environmental Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4320
Fax: 514 350 4314
e-mail: dwright@ccemtl.org